

## Les professionnels de l'immobilier locatif créent leur association

■ Les principaux opérateurs marocains de l'immobilier locatif annoncent la création d'un cadre associatif dans le but d'accroître la visibilité du secteur et de coordonner les actions des acteurs ■ Avec un cumul d'investissements estimés à plus de 30 MMDH, le secteur représente environ 50 000 emplois directs et indirects et 2 millions de m<sup>2</sup>.

Le secteur de l'immobilier locatif s'organise. En effet, la création de l'Association marocaine de l'immobilier locatif (AMIL) apporte une dynamique structurante dans un secteur en plein essor et qui accompagne le développement et les ambitions de l'économie nationale. L'AMIL fédère les principaux acteurs marocains qui opèrent dans l'immobilier locatif et compte parmi ses membres fondateurs AK-SAL, ARADEI CAPITAL, FONCIERE CHELLAH, IMMORENTE, MARJANE HOLDING, KITEA, SOFT GROUP, SOPRIMA et YAMED.

Il faut noter que le secteur de l'immobilier locatif a connu un développement récent rapide, à travers la création, la gestion et la maintenance de bâtiments et d'espaces de vie mis à la

disposition d'entreprises nationales et multinationales opérant dans le commerce, l'hôtellerie et l'industrie, indique-t-on auprès des fondateurs de l'association.

Les projets développés ou en cours de développement, sont conçus pour répondre aux besoins des utilisateurs et sont conformes aux standards internationaux de construction et d'aménagement, tout en contribuant positivement aux évolutions sociales et urbanistiques des lieux d'implantation.

En outre, les acteurs du secteur accompagnent les mutations auxquelles doivent faire face les entreprises locataires en faisant évoluer leurs actifs afin qu'ils intègrent les nouveaux usages et les innovations numériques : Flex Office, Télétravail, Digitalisation, E-Commerce, etc.

L'immobilier locatif participe ainsi à renforcer la com-



pétitivité du Maroc à travers une infrastructure immobilière performante, élément clé dans l'accélération des principaux secteurs productifs du pays, assure-t-on.

En engageant des investissements massifs, les ac-

teurs de l'immobilier locatif permettent aux entreprises locataires de réserver leurs ressources au financement de leur cœur de métier et de se développer de manière plus volontariste. La location apporte aux entreprises de la flexibilité et leur permet d'orienter leurs capitaux vers d'autres projets.

L'immobilier locatif est à juste titre l'un des secteurs les plus dynamiques de l'économie nationale au cours des 10 dernières années, avec un cumul d'investissements estimés à plus de 30 milliards de dirhams, représentant environ 50 000 emplois directs et indirects et 2 millions de m<sup>2</sup>.

A travers le monde et au Maroc en particulier, l'immobilier locatif est recherché par les investisseurs institutionnels (caisses de retraite, fonds de pension, etc.) et privés (personnes physiques investissant notamment dans le cadre des foncières cotées et OPCI) qui privilégient la stabilité dans leurs placements financiers.

Le secteur porte une attention particulière à la mise en place de stratégies d'investissement pertinentes et à une gestion rigoureuse des

risques garantissant la préservation de l'épargne et du patrimoine à long terme.

Dans ce cadre, l'AMIL a pour objectif d'accroître la visibilité des investisseurs dans l'immobilier locatif et de coordonner leurs actions et leur communication auprès des institutions partenaires et des pouvoirs publics.

Bien sûr, l'AMIL est affiliée à la CGEM et est présidée par Soumaya Tazi, PDG de IMMORENTE, qui pilotera un bureau constitué de membres de l'association, ainsi que de commissions organisées par thématique : Droit et Fiscalité, Financement, Retail, Industrie, etc.

*«L'AMIL représente et défend les intérêts du secteur, Fonds d'investissement et Foncières dédiés à l'immobilier locatif. Elle a pour vocation d'élaborer et de promouvoir, pour les acteurs de ce secteur, une vision commune, créatrice de valeur, sur les aspects financiers, fiscaux, réglementaires et opérationnels. Les sociétés membres de l'AMIL contribuent à la création de richesse nationale et sont au cœur de nombreuses mutations économiques et sociales»*, assure-t-on auprès de la nouvelle association ■ **M.C.**